



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 122149

Texte de la question

Mme Delphine Batho interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'hyperacousie. L'hyperacousie est un dysfonctionnement de l'audition caractérisée par une intolérance auditive douloureuse aux bruits de la vie quotidienne, s'accompagnant d'une perception amplifiée des bruits souvent accompagnée de nausées et de vertiges. Ce phénomène n'est pas reconnu comme un handicap par la sécurité sociale et n'est pas considéré légalement comme une maladie, mais comme un symptôme. Les personnes atteintes manquent de médicaments et de thérapies efficaces. Elles demandent notamment des moyens financiers alloués à la recherche scientifique, ou encore la reconnaissance de l'hyperacousie en tant que handicap majeur. Aussi elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Batho](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122149

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11956

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)